



Les Célestins et le mécénat

Théâtre de service public, les Célestins affirment leur volonté d'ouverture avec une programmation d'excellence proposant différentes formes théâtrales (répertoire, création contemporaine, arts du cirque, spectacle musical...). Avec près de 110 000 spectateurs, les Célestins se positionnent comme l'une des toutes premières maisons de théâtre en France.

Au-delà de l'ouverture au plus grand nombre, les pierres angulaires de notre action depuis plus de 10 ans sont convergence et rayonnement nationaux et internationaux, inscription des enjeux artistiques à tous les échelons territoriaux, développement de propositions innovantes en direction de nouveaux publics.

L'économie du spectacle vivant toujours plus fragile nous conduit chaque saison à développer nos relations avec les acteurs économiques de notre région, pour rendre possible la réalisation de certains projets. À travers le cercle des entreprises mécènes, ils deviennent des partenaires essentiels.

Découvrez l'ensemble des projets à soutenir sur www.celestins-lyon.org, rubrique Entreprises !

4 possibilités d'engagement pour devenir mécène des Célestins

Membre fondateur

Relations publiques

- Soirées « prestige »
80 places (4 soirées pour 20 personnes), places en première série, accueil personnalisé, mise à disposition d'un espace de réception après la représentation. Spectacles à définir en début de saison selon vos souhaits.
- Mise à disposition gratuite d'un espace de location une fois par saison à définir selon le projet envisagé.
- Visites commentées du théâtre (2 groupes de 30 personnes)
- Tarifs préférentiels (-10 %) sur les espaces de location.

Communication

- Logo ou mention sur les supports de communication de la saison (page Mécènes de la brochure de saison, programmes, tracts, affiches, dossiers de presse, panneau partenaires, site Internet...)

Accès privilégiés

- Présentation en avant-première de la programmation
- Invitations aux expositions, conférences, tables rondes, répétitions publiques...

Le coût de l'adhésion annuelle est de 55 000 €
Conformément à la loi relative au mécénat du 1er août 2003, cette cotisation est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %
Coût après déduction : 22 000 €
Contreparties à hauteur de 25 %

Membre associé

Relations publiques

- Soirées « prestige »
34 places en première série, accueil personnalisé, mise à disposition d'un espace de réception après la représentation. Spectacles à définir en début de saison selon vos souhaits.
- Visite commentée du théâtre (1 groupe de 30 personnes)
- Tarifs préférentiels (-10 %) sur les espaces de location.

Communication

- Logo ou mention sur la page Mécènes de la brochure et du dossier de presse de saison, sur les affiches de lancement de saison, le panneau partenaires et le site Internet.

Accès privilégiés

- Présentation en avant-première de la programmation
- Invitations aux expositions, conférences, tables rondes, répétitions publiques...

Le coût de l'adhésion annuelle est de 24 200 €
Conformément à la loi relative au mécénat du 1er août 2003, cette cotisation est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %
Coût après déduction : 9 680 €
Contreparties à hauteur de 25 %



4 possibilités d'engagement pour devenir mécène des Célestins

Membre ami

Relations publiques

- Soirées « prestige »
20 places en première série, accueil personnalisé, mise à disposition d'un espace de réception après la représentation. Spectacles à définir en début de saison selon vos souhaits.
- Visite commentée du théâtre (1 groupe de 30 personnes)
- Tarifs préférentiels (-10 %) sur les espaces de location.

Accès privilégiés

- Présentation en avant-première de la programmation
- Invitations aux expositions, conférences, tables rondes, répétitions publiques...

Communication

- Logo sur la page Mécènes de la brochure de saison, sur le dossier de presse, le site Internet et sur le panneau partenaires et le site Internet.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 15 000 €
Conformément à la loi relative au mécénat du 1er août 2003, cette cotisation est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 %
Coût après déduction : 6 000 €
Contreparties à hauteur de 25 %

Mécène de projet

Selon les objectifs fixés par votre politique de mécénat, soutenez l'un des projets artistiques marquants de l'année 2012.

Pour 2012/2013, plusieurs projets sont défendus :

- Les représentations décentralisées dans le département, avec la nouvelle création de Claudia Stavisky
- L'accueil d'une grande forme exceptionnelle alliant écriture poétique et cirque
- La 3^e édition du Festival international de Théâtre Sens Interdits
- Les programmes pédagogiques
- Les actions de solidarité et d'insertion
- Les représentations proposées aux malvoyants et malentendants

Le programme complet sera dévoilé prochainement.

Les modalités de ce partenariat sont à imaginer en fonction du projet choisi.

CONTACTS MÉCÉNAT

Auxane Dutronc • Tél. 04 72 77 48 82 • auxane.dutronc@celestins-lyon.org
Célestins, Théâtre de Lyon



Le cercle d'entreprises mécènes du Théâtre

Premier membre fondateur

La Banque Rhône-Alpes soutient le Théâtre des Célestins depuis fin 2006 au travers d'un mécénat culturel. En effet, il est important pour la Banque Rhône-Alpes de pouvoir participer, en tant qu'acteur économique, au rayonnement culturel de la ville de Lyon et de la région. Tout naturellement, la Banque s'est tournée vers cette prestigieuse institution, chère au cœur des Lyonnais et lieu incontournable de la culture en Rhône-Alpes. Elle est ainsi devenue le premier membre du cercle d'entreprises.



Membre associé

Au-delà de leur passion pour le Théâtre, les associés de D&RH-AVOCATS, cabinet partenaire des acteurs économiques et impliqué dans la société civile, souhaitent confirmer, par leur soutien à cette institution emblématique qu'est le Théâtre des Célestins, leur engagement auprès d'un grand acteur de la vie culturelle lyonnaise.

D&RH - AVOCATS
Droit & Ressources Humaines

Mécénat de projet

pour le festival Sens Interdits 2011

Toupargel Groupe, leader de la livraison à domicile de produits surgelés en France, est fortement ancré dans le tissu économique local depuis plus de 60 ans.

Entreprise socialement responsable, Toupargel soutient les projets qui contribuent à la notoriété et au rayonnement culturel et social de Lyon et de la région Rhône-Alpes. Nous sommes fiers de soutenir *Sens Interdits*, festival international créé par Les Célestins, Théâtre de Lyon car outre son intérêt culturel, il porte des valeurs qui font écho à notre groupe ; la proximité et la diversité.



Mécénat de compétence

pour le site du festival Sens Interdits et participation à la mise en place de l'application iPhone des Célestins



Des espaces privilégiés à votre disposition

Tarifs saison 2011/2012



1 Grande salle à l'italienne 4 815 € HT

Capacité d'accueil - 700 places assises
Salle climatisée
Accès handicapés et ascenseurs (orchestre, corbeille)



2 Célestine 3 210 € HT

Superficie - 144 m²
Cocktail - 250 personnes
Dîner - 100 personnes
Capacité d'accueil séminaire - 175 personnes
Salle climatisée
Accès handicapés et ascenseurs



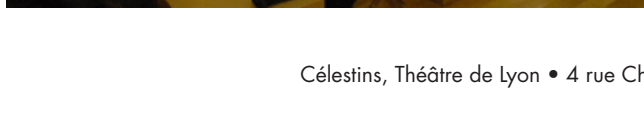
3 Bar du public 1 605 € HT

Niveau corbeille
Superficie - 60 m²
Cocktail - 50 personnes
Salle climatisée
Accès handicapés et ascenseurs



4 Foyer du public 2 035 € HT

Niveau corbeille
Superficie - 100 m²
Dîner - 40 personnes
Cocktail - 90 personnes
Salle climatisée
Accès handicapés et ascenseurs



5 Bar L'Étourdi 1 605 € HT

Niveau Célestine
Superficie - 112 m²
Cocktail - 80 personnes
Salle climatisée
Accès handicapés et ascenseurs

Retrouvez ces lieux
sur www.celestins-lyon.org
grâce à la visite virtuelle

Célestins
THÉÂTRE DE LYON